

# EXTRAIT

N° 2018 - 100

## DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de  
Conseillers :

en  
exercice **67**

présents **37**

Votants **54**

Dont 17 procurations

L'an deux mille dix huit

le : **MERCREDI 11 JUILLET à 19 H 00**

le **Conseil Communautaire**

**dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Sydney  
Bechet de Saint Honoré Les Bains , sous la Présidence de  
Mme Dominique JOYEUX.**

**Date de convocation :** 3 Juillet 2018

**PRÉSENTS : MM.**

Etaient présents :

OBJET :

SANTE :

COMPETENCE



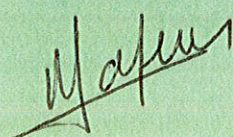
Certifié exécutoire

Reçu en préfecture  
ou en Sous-  
Préfecture

le : 25/07/2018

Publié ou notifié

le : 25/07/2018



- Achun : Dominique JOYEUX
- Alluy : Bernard DAUTELOUP supplée  
Patrice BONNET
- Aunay-en-Bazois : Patrick CHAUSSAT
- Biches : Jean-Philippe PANIER
- Brinay : Pierre TISSIER-MARLOT
- Cercy-la-Tour : Sébastien DESCREUX,  
Alain REININGER
- Charrin : Hervé GARÇON
- Châtillon-en-Bazois : Marie-Josèphe ALEXANDRE
- Chiddes : Bernadette VOILLIOT
- Dun sur Grandry : Christiane MAURY-JOSSERAND
- Fléty : Henri MARCEL
- Isenay : Philippe LAFAYE
- La Nocle-Maulaix : Michel HARASSE
- Lanty : Annick BERTRAND
- Limanton : Pierre PÉRÉ
- Luzy : Jocelyne GUERIN, Françoise DUBUC,  
Jean-Claude DESRAYAUD, Gilles GONIN
- Maux : Eric THOMAS
- Montambert : Marie-Christine ROY
- Montaron : Monique JOUAULT supplée  
Patrick BERTIN
- Mont et Marré : Gérard PERCEAU
- Moulins-Engilbert : Ginette DOMART,  
Serge DUCREUZOT,  
Pierre BROSSARD,
- Poil : Max LEGARE supplée Christian COURAULT
- Préporché : René DUVERNOY

- **Saint Hilaire Fontaine** : Claude ROYÉ
- **Saint Honoré les Bains** : François GRANDJEAN,  
Jean-Jacques LAMALLE
- **Saint-Seine** : Serge SAUVAGET
- **Semelay** : Guy LAFFAYE
- **Sermages** : Dominique STRIESKA
- **Vandenesse** : Jean-Claude NEANT Supplée Bernard LAGOUTTE
- **Villapourçon** : Guy CLOIX

**Pouvoirs :**

- M. Pierre REVENIAUD à Mme Dominique JOYEUX
- M. Noël PERREAU à M. Philippe LAFAYE
- Mme Micheline PRADALIER à M. Patrick CHAUSSAT
- M. Jacques PERRAUDIN à M. Serge DUCREUZOT
- M. Michel MARIE à M. Jean-Philippe PANIER
- Mme Michèle DARDANT à Mme Marie-Josèphe ALEXANDRE
- Mme Marie-Laure PARMENTIER à M. Sébastien DESCREAUX
- M. Pascal GUERIN à Mme Jocelyne GUERIN
- M. Frédéric MONET à Mme Ginette DOMART
- Mme Michèle ANDRIOT à M. Gilles GONIN
- M. Jean-Paul MARGERIN à M. François GRANDJEAN
- M. Thierry DESCOURS à Mme Bernadette VOILLIOT
- M. Didier BOURLON à M. Jean-Jacques LAMALLE
- M. Bernard LEBLANC à Mme Françoise DUBUC
- M. Jacques CHARMONT à M. Jean-Claude DESRAYAUD
- M. Michel MULOT à M. Alain REININGER
- M. Georges CHATEAU à M. Henri MARCEL



## SANTE : COMPETENCE

M. Descreux, conseiller communautaire délégué à la santé, explique que la commission santé s'est réunie début juin. Un état des lieux sur les professionnels de santé a été présenté.

La commission propose, au cas où la Communauté de communes soit sollicitée pour la recherche de professionnels de santé, de :

- lancer les recherches pour les médecins généralistes et les chirurgiens-dentistes,
- lancer les recherches dès que l'avant dernier praticien n'exerce plus afin de toujours garantir une offre de santé au niveau de la commune concernée,
- faire financer la recherche selon la répartition suivante : 1/3 par la Communauté de communes, 1/3 par la commune concernée et 1/3 par le Département via le contrat de Pays ou le contrat de territoire.
- les financements sont limités dans la mesure de deux recherches par ex-Communauté de communes d'ici 2020.

Cette proposition se base sur l'état des lieux actuel. Aucune recherche de professionnels de santé ne se fera afin d'augmenter l'offre actuelle.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de définir la compétence facultative pour la recherche de professionnels de santé de la manière suivante :

- Aide financière et technique à la recherche de nouveaux professionnels de santé (médecin, dentiste) ou spécialistes pour pallier la désertification médicale.

Pour copie certifiée conforme,  
Fait à Moulins-Engilbert,  
le 11 Juillet 2018



La Présidente de la CCBLM,  
Dominique JOYEUX.

## Accusé de réception

|                                            |                                    |
|--------------------------------------------|------------------------------------|
| Nom de l'entité publique                   | CC BAZOIS LOIRE MORVAN             |
| Numéro de l'acte                           | 2018-100                           |
| Nature de l'acte                           | DE - Délibérations                 |
| Classification de l'acte                   | 7.10 - Divers                      |
| Objet de l'acte                            | SANTE : COMPETENCE                 |
| Statut de la transmission                  | 8 - Reçu par Contrôle de légalité  |
| Identifiant unique de télétransmission     | 058-200067882-20180711-2018-100-DE |
| Date de transmission de l'acte             | 25/07/2018                         |
| Date de réception de l'accuse de réception | 25/07/2018                         |